

Pour diffusion immédiate

Journée de commémoration des victimes de la COVID-19

Mise en berne des drapeaux à l'hôtel de ville de Brossard

Brossard, le 10 mars 2021 – À l'instar du gouvernement provincial, la Ville de Brossard procédera à la mise en berne de ses drapeaux à l'hôtel de ville, demain, le 11 mars, à la mémoire des victimes de la pandémie de la COVID-19. Cette journée marquera le premier anniversaire de la déclaration de l'état de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

« Le triste anniversaire de cette crise sanitaire nous offre l'opportunité de nous recueillir afin de rendre hommage à celles et à ceux qui sont affligés par la maladie ou qui ont perdu des êtres chers, ainsi que pour témoigner de notre solidarité envers toutes les personnes qui demeurent au front, chaque jour, pour lutter contre la COVID-19. Il est important pour la communauté brossardoise de joindre sa voix à celle de toute la population du Québec pour commémorer 12 mois de sacrifices et de résilience, et ainsi entrevoir des jours meilleurs », souligne la mairesse, Doreen Assaad.

La population est invitée à observer une minute de silence le 11 mars, sur le coup de 13 h, en mémoire des victimes de la COVID-19. En date d'aujourd'hui, le bilan cumulatif fait état de 10 493 décès au Québec.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311